

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation** : 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Huisseau sur Mauves dûment convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal de la Mairie, en séance publique limitée à 5 personnes (réglementation sanitaire COVID 19), sous la présidence de M. Jean-Pierre BOTHEREAU, Maire.

**Présent(e)s** :

Mmes CARO Véronique, DE MIRANDA Anne-Marie, GAY Michelle, HAMEAU Véronique, PAIN Sylvie, TOTTEREAU-RÉTIF Amélie.

MM. FAGOT Hervé, GOUACHE Guy, PUYRENIER Alain, RIVIERRE Aurélien, de ROBIEN Philippe, ROUSSARIE Jean-Paul, SENÉE Régis, SOUCHET François.

**Absentes excusées** :

L'HELGOUALC'H Nadège donne pouvoir à PAIN Sylvie  
SAIPHOU Amélie  
LA PORTA Christophe

**Absents** :

PERROCHON Elodie

**Secrétaire de Séance** : TOTTEREAU-RÉTIF Amélie

**Nombre de conseillers en exercice** : 19

**Présents** : 15

**Votants** : 16



**Délibération 2024 – 07 : tarif de la salle des fêtes – montant de la caution**

Au vu des dégradations récentes suite à la location de la salle des fêtes, Monsieur le Maire propose d'augmenter le montant de la caution. Actuellement la caution est de 1 200 €.

La réparation du parquet va contraindre la mairie à fermer la salle des fêtes pour une dizaine de jours. Madame HAMEAU propose d'investir dans une protection pour le parquet à installer lors de locations de particuliers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'**unanimité**, de fixer la caution de la salle des fêtes à 2 000 €.

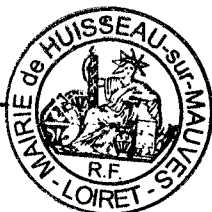
Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En Mairie le 15/04/2024

La secrétaire de séance  
Amélie TOTTEREAU-RÉTIF



Le Maire  
Jean-Pierre BOTHEREAU

